



Flash info :

Campagne de mobilité des CPIP 2026

La CGT IP a été reçue par le sous-directeur des ressources humaines de la DGAP dans le cadre de la publication à venir de la mobilité des CPIP 2026.

Le lancement de la campagne de mobilité des CPIP est fixé entre le 19 et le 20 mars 2026 pour une publication des résultats le 15 juin.

130 postes environ seront proposés aux agent.es, répartis entre les ouvertures de nouveaux établissements, les vacances de postes en service... et les 5 sites expérimentaux du présentenciel qui se verront abondés d'un total d'une trentaine de postes.

En répondant à la commande politique ministérielle avant même le renfort RH nécessaire qui n'arrivera qu'en 2028, l'administration fait le choix de déstabiliser encore un peu plus les services en carence.

Pour la CGT IP, il est inconcevable aujourd'hui de lancer une expérimentation nécessitant des RH conséquentes sans en avoir les moyens !

Face à la multiplication des vacances de postes en service, face à l'augmentation constante du nombre de personnes à prendre à charge, face à la charge de travail de plus en plus écrasante pour les personnels en SPIP, il est indispensable pour la CGT IP que les 100 postes restant hors expérimentation soient exclusivement dédiés à la prise en charge des personnes accompagnées.

La CGT IP continuera à se battre pour la défense des droits et des conditions de travail des agent.es !

A Montreuil, le 13 mars 2026